



MEDITERRANEE



FEDERATION FRANCAISE D'ETUDES ET DE SPORT SOUS-MARINS

« FFESSM »

24, quai de rive-neuve – 13284 Marseille Cedex 07

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31/08/2025

C2C MEDITERRANEE
Commissaire aux Comptes
Olivier CONGIO

 **C2C Méditerranée**
5, Cours Jean Ballard
13001 MARSEILLE
Tél. : 04 84 25 61 50 Fax 04 84 25 61 59
R.C.S. MARSEILLE 518 271 739 - Ape 6920Z

COMMISSAIRE AUX COMPTES – CRCC D'AIX EN PROVENCE

5, Cours Jean Ballard – 13001 Marseille
Tél. : 04 84 25 61 50 – Fax. : 04 84 25 61 59
SARL au capital de 80 000 € - SIREN 518 271 739 – APE 6920Z





MEDITERRANEE



A l'Assemblée Générale,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale en date du 25 septembre 2022 nous nommant en tant que commissaire aux comptes de votre association, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la FFESM relatifs à l'exercice clos le 31 aout 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

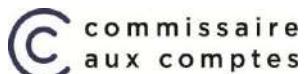
Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} septembre 2024 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

COMMISSAIRE AUX COMPTES – CRCC D'AIX EN PROVENCE

5, Cours Jean Ballard – 13001 Marseille
Tél. : 04 84 25 61 50 – Fax. : 04 84 25 61 59
SARL au capital de 80 000 € - SIREN 518 271 739 – APE 6920Z



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice sur l'appréciation de la valorisation et la comptabilisation de votre chiffre d'affaires et de vos subventions.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport gestion et des autres documents adressés aux membres de l'association

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.



MEDITERRANEE



Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

COMMISSAIRE AUX COMPTES – CRCC D'AIX EN PROVENCE



MEDITERRANEE



- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonference, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Marseille,
Le 13 novembre 2025

C2C MEDITERRANEE
Commissaire aux Comptes
Olivier CONGIO

**C2C Méditerranée**
5, Cours Jean Ballard
13001 MARSEILLE
Tél. : 04 84 25 61 50 Fax 04 84 25 61 59
R.C.S. MARSEILLE 518 271 739 – Ape 6920Z

COMMISSAIRE AUX COMPTES – CRCC D'AIX EN PROVENCE

5, Cours Jean Ballard – 13001 Marseille
Tél. : 04 84 25 61 50 – Fax. : 04 84 25 61 59
SARL au capital de 80 000 € - SIREN 518 271 739 – APE 6920Z




Bilan Actif

Bilan Actif	Du 01/09/2024 au 31/08/2025			Au 31/08/2024
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires				
Autres immobilisations incorporelles	2 486 636	2 405 050	81 586	123 032
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	249 716		249 716	277 911
Constructions	1 499 902	751 762	748 140	890 636
Installations techniques, matériel et outillages industriels	285 382	221 716	63 666	69 756
Autres immobilisations corporelles	1 666 655	1 524 764	141 891	214 606
Immobilisations corporelles en cours	71 712		71 712	43 027
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	962		962	962
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	914		914	914
TOTAL I	6 261 879	4 903 292	1 358 587	1 620 845
Comptes de liaison	II			
Actif circulant				
Stocks et encours	393 730	172 017	221 713	243 161
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	696 587	518	696 069	648 123
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	292 562		292 562	224 924
Valeurs mobilières de placement	549 909		549 909	538 037
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	1 942 952		1 942 952	1 474 620
Charges constatées d'avance	219 937		219 937	299 827
TOTAL III	4 095 677	172 535	3 923 142	3 428 691
Frais d'émission des emprunts	IV			
Primes de remboursement des obligations	V			
Écarts de conversion actif	VI			
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	10 357 556	5 075 827	5 281 729	5 049 536



C2C Méditerranée
5, Cours Jean Ballard
13001 MARSEILLE
Tél. : 04 84 25 61 50 Fax 04 84 25 61 59
R.C.S. MARSEILLE 518 271 739 - Ape 6920Z



Bilan Passif

	Bilan Passif	31/08/2025	31/08/2024
Fonds propres			
Fonds propres sans droit de reprise			
Fonds propres statutaires			
Fonds propres complémentaires			
Fonds propres avec droit de reprise			
Fonds propres statutaires			
Fonds propres complémentaires			
Écarts de réévaluation			
Réserves			
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves pour projet de l'entité			
Autres réserves		2 255 152	2 043 803
Report à nouveau		378 524	211 349
Excédent ou déficit de l'exercice			
	Situation nette	2 633 676	2 255 152
Fonds propres consomptibles			
Subventions d'investissement		19 973	29 973
Provisions réglementées			
	TOTAL I	2 653 649	2 285 124
Comptes de liaison		II	
Fonds reportés et dédiés			
Fonds reportés liés aux legs ou donations			
Fonds dédiés		109 289	
	TOTAL III	109 289	
Provisions			
Provisions pour risques			19 500
Provisions pour charges		235 123	217 872
	TOTAL IV	235 123	237 372
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires et assimilés			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		622	
Emprunts et dettes financières diverses			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		241 463	315 686
Dettes des legs ou donations			
Dettes fiscales et sociales		308 308	324 395
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes		214 804	198 489
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance		1 518 472	1 688 470
	TOTAL V	2 283 669	2 527 040
Écarts de conversion passif		VI	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	5 281 729	5 049 536



Compte de résultat

Compte de résultat	31/08/2025	31/08/2024
Produits d'exploitation		
Cotisations		
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
-dont ventes de dons en nature	1 059 762	1 051 026
Ventes de prestations de services		
-dont parrainages	4 482 598	4 343 975
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	538 353	346 882
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	117 456	131 615
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	882 276	711 514
Utilisations des fonds dédiés	1 041	187
Autres produits		
	TOTAL I	7 081 485
		6 585 198
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises	354 820	269 574
Variation de stocks	1 310	37 908
Autres achats et charges externes	3 845 380	3 861 117
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	96 219	94 331
Salaires et traitements	1 059 172	1 052 461
Charges sociales	439 872	436 601
Dotations aux amortissements et dépréciations	395 753	437 183
Dotations aux provisions	17 251	34 956
Reports en fonds dédiés	109 289	
Autres charges	567 118	142 091
	TOTAL II	6 886 185
		6 366 221
	RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	195 300
		218 976
Produits financiers		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	41 018	28 418
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		188
	TOTAL III	41 018
		28 606
Charges financières		
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change	84	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	TOTAL IV	84
		28 606
	RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	40 934
		28 606
	RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	236 234
		247 582



Compte de résultat (Suite)

Compte de résultat (Suite)	31/08/2025	31/08/2024
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	9 066	15 181
Sur opérations en capital	292 500	127
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	TOTAL V	301 566
		15 308
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	33 970	32 042
Sur opérations en capital	125 305	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		19 500
	TOTAL VI	159 276
		51 542
	RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	142 291
		-36 234
Participation des salariés aux résultats	VII	
Impôts sur les bénéfices	VIII	
	TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	7 424 069
	TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VII+VIII)	7 045 544
	EXCÉDENT OU DÉFICIT	378 524
		211 349

Contributions volontaires en nature		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
	TOTAL	
Charges des contributions volontaires en nature		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
	TOTAL	



C2C Méditerranée
 5, Cours Jean Ballard
 13001 MARSEILLE
 Tél. : 04 84 25 61 50 Fax 04 84 25 61 59
 R.C.S. MARSEILLE 518 271 739 - Ape 6920Z



Règles et méthodes comptables



Objet social et moyens mis en œuvre

Elle a pour objet la pratique de toutes les activités et sports subaquatiques associées ou connexes, notamment la nage avec accessoires. Elle favorise par tous les moyens appropriés, sur le plan sportif, artistique, culturel ou scientifique, la connaissance, l'étude et la protection du monde et du patrimoine subaquatique et des milieux aquatiques en général.

A ce titre, elle a notamment pour missions :

- d'organiser, de développer et de promouvoir l'ensemble des activités et sports subaquatiques ainsi que les disciplines associées ou connexes nécessitant l'utilisation d'accessoires constitués soit de palmes, soit de masque, soit de tuba, soit de tout autre dispositif permettant la respiration en immersion et plus généralement, toutes celles qui, dans les domaines aquatique et subaquatique, requièrent une maîtrise spéciale et des connaissances spécifiques permettant l'action sportive de l'homme dans l'eau, à l'aide d'accessoires. Elles se pratiquent en milieu artificiel ou naturel : mer, eau calme (lacs et rivières) et eau vive, sur le territoire métropolitain ainsi que dans les départements et régions d'outre-mer et collectivité d'outre-mer ;
- d'étudier et d'agir pour le respect, la préservation et la protection de l'environnement aquatique et subaquatique ;
- de contribuer, d'une manière générale au développement durable ;
- d'assurer les attributions d'une fédération délégataire prévues par le Code du Sport ;
- de contribuer au rayonnement de la France en promouvant au plan international le « savoir-faire » de la Fédération ;
- de contribuer au « savoir nager » ;
- d'enseigner le secourisme et de participer, notamment sur demande des autorités compétentes, à des missions de secours ou de recherches en milieu subaquatique.

Elle ne poursuit aucun but lucratif et s'interdit toute décision ou manifestation présentant un caractère politique, confessionnel ou discriminatoire. Elle permet l'égal accès à tous les licenciés aux organes de direction. Elle veille au respect de ces principes par ses membres ainsi qu'au respect de la charte d'éthique et de déontologie fédérale.

Elle assure les missions prévues par les dispositions du Code du Sport et celles conformes à son objet.

Annexe

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/08/2025 dont le total du bilan avant répartition est de 5 281 729 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de 378 524 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2024 au 31/08/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce, du plan comptable général et du règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif. A compter de l'exercice clos le 31 août 2022, la FFESSM a appliqué le plan comptable association ANC 2018.06.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Faits caractéristiques

La FFESSM a vendu une partie de l'immeuble au 30 avril 2025.


C2C Méditerranée
 5, Cours Jean Ballard
 13001 MARSEILLE
 Tél. : 04 84 25 61 50 Fax 04 84 25 61 59
 R.C.S. MARSEILLE 518 271 739 - Ape 6920Z

Événements significatifs postérieurs à compter de la clôture

Néant

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire ou dégressif.

Logiciels	1 à 3 ans
Structure	40 à 50 ans
Toiture	40 ans
Ravalement	20 ans
Menuiseries extérieures	20 ans
Électricité, câblage	15 ans
Chauffage, climatisation	15 ans
Plomberie, sanitaires	15 ans
Peintures, tapisserie	10 ans
Sols	15 ans
Matériel de transport	4 ans
Matériel et outillage	3 à 5 ans
Mobilier de bureau et informatique	3 à 4 ans

Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à cette valeur, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode "premier entré, premier sorti".

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Produits et charges

La validité des licences fédérales porte sur une période de 16 mois du 1er septembre N au 31 décembre N+1 et leur prise en compte en produits s'effectue sur la période de 16 mois en fonction de la date d'achat de la licence.

La période des licences encaissées au-delà du 31 août 2025 a été comptabilisée en produits constatés d'avance.

Les primes d'assurance relatives à ces licences portent sur la période du 1er septembre N au 30 septembre N+1, mais selon l'usage, c'est l'ensemble du millésime qui est assuré.

La revue Subqua fournit à la Fédération des exemplaires gratuits destinés principalement à l'information des clubs et fournit également des pages gratuites à la Fédération destinées à l'information des lecteurs. Hormis l'incidence de la TVA, ces opérations sont comptabilisées symétriquement comme charges de la Fédération et comme produits de la revue Subqua.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les autres créances sont essentiellement composées du solde des subventions à recevoir qui concernent le maintien du fonds de compensation.

Engagements de départ à la retraite

Les engagements de l'entité en matière d'indemnités de départ à la retraite de ses salariés sont constatés sous forme de provision.

L'estimation des engagements de départ à la retraite s'effectue de façon rétrospective prorata temporis (droits individuels acquis au jour du départ à la retraite, proratisés à la date du calcul) sur la base d'une hypothèse de départ à l'initiative du salarié à l'âge de 65 ans en tenant compte des éléments suivants :

- paramètres propres à chacun des salariés de l'entité (âge à la clôture, ancienneté, statut, taux de mortalité et salaire brut annuel),
- données spécifiques de l'entité (convention collective, hypothèse de progression de la masse salariale, taux de rotation prévisionnel du personnel et taux de charges sociales),
- taux d'actualisation retenu à 3,45 %.

Le montant ainsi obtenu s'élève à 235 122,75 euros.

Régime fiscal

L'entité est un organisme sans but lucratif non soumis aux impôts commerciaux au régime de droit commun. Toutefois, certaines activités lucratives accessoires et non prépondérantes font l'objet d'un secteur distinct lucratif soumis aux impôts commerciaux au régime de droit commun. La répartition du compte de résultat relatif à ces opérations fait l'objet du tableau particulier ci-joint :

	Secteur lucratif	Secteur non lucratif
Chiffre d'affaires	288.040	5.548.603
Résultat avant impôts	-451.083	829.607
Impôt sur les sociétés	0	0
Résultat net	-451.083	829.607


C2C Méditerranée
 5, Cours Jean Ballard
 13001 MARSEILLE
 Tél. : 04 84 25 61 50 Fax 04 84 25 61 59
 R.C.S. MARSEILLE 518 271 739 - Ape 6920Z


Etat des immobilisations


C2C Méditerranée
 5, Cours Jean Ballard
 13001 MARSEILLE
 Tél : 04 84 25 61 50 Fax 04 84 25 61 59
 R.C.S. MARSEILLE 518 271 739 - Ape 6920Z

CADRE A	Valeur brute en début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation de l'exercice	Acquisitions crédances virements
Frais d'établissement et de développement			
Donations temporaires d'usufruit			
Autres postes d'immobilisations incorporelles	2 456 983		29 654
	TOTAL	2 456 983	29 654
Terrains	277 911		
Constructions : - Sur sol propre	1 347 536		
- Sur sol d'autrui			
- Générales, agencements et aménagements constructions	264 367		780
Installations : - Techniques, matériel et outillage	264 779		20 603
- Générales, agencements et aménagements divers	1 031 756		740
Matériel : - De transport	43 858		6 236
- De bureau et informatique, mobilier	594 575		
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours	43 027		28 685
Avances et acomptes			
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés			
	TOTAL	3 867 810	57 044
Participations évaluées par mise en équivalence			
- Participations	962		
Autres : - Titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	914		
	TOTAL	1 877	
	TOTAL GÉNÉRAL	6 326 670	86 697

CADRE B	Diminutions		Valeur brute des immos en fin d'exercice	Réval. légale ou éval. par mise en équival.
	Virement	Cession		
Frais d'établissement et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Autres postes d'immobilisations incorporelles			2 486 636	
	TOTAL		2 486 636	
Terrains	28 195		249 716	
Constructions : - Sur sol propre	112 782		1 234 755	
- Sur sol d'autrui				
- Gales, agencents et aménagt. const.			265 147	
Installations : - Techniques, matériel et outillage			285 382	
- Gales, agencents et aménagt. divers			1 032 496	
Matériel : - De transport	10 510		43 858	
- De bureau et informatique, mobilier			590 301	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours			71 712	
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou don. destinés à être cédés				
	TOTAL	151 487		3 773 366
Participations évaluées par mise en équivalence				
- Participations			962	
Autres : - Titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			914	
	TOTAL			1 877
	TOTAL GÉNÉRAL	151 487		6 261 879



Etat des amortissements

CADRE A- Situations et mouvements de l'exercice			Montant au début de l'exercice	Augment.	Diminu.	Montant en fin d'exercice
Frais d'établissement et développement						
Donations temporaires d'usufruit			2 333 950	71 100		2 405 050
Autres postes d'immobilisations incorporelles						
TOTAL			2 333 950	71 100		2 405 050
Terrains						
Constructions: - Sur sol propre			511 759	28 241	16 578	523 422
- Sur sol d'autrui						
Installations générales, agencements et aménagements des constructions			209 509	18 832		228 340
Installations techniques, matériel et outillage industriel			195 023	26 693		221 716
Installations générales, agencements et aménagements divers			869 637	46 925		916 562
Matériel de transport			41 074	1 394		42 468
Matériel de bureau et informatique, mobilier			544 872	30 467	9 605	565 734
Emballages récupérables et divers						
TOTAL			2 371 874	152 551	26 183	2 498 242
TOTAL GÉNÉRAL			4 705 824	223 650	26 183	4 903 292
CADRE B - Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires	Dotations			Reprises		Mouvement net des amort. en fin d'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	
Frais d'établissement et dvp.						
Donations temporaires d'usufruit						
Autres postes d'immo. incorp.						
TOTAL						
Terrains						
Constructions: - Sur sol propre						
- Sur sol d'autrui						
Inst. gales, agenc. et aménag. des construc.						
Inst. tech. mat. et outil. indus.						
Inst. gales, agenc. et aménag. divers						
Matériel de transport						
Mat. de bureau et info. mob.						
Emballages récup. et divers						
TOTAL						
Frais d'acq. de titres de particip.						
TOTAL GÉNÉRAL						
DOTATIONS NON VENTILÉES		REPRISES NON VENTILÉES			TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ	
CADRE C- Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices			Montant net au début de l'exercice	Augment.	Dot. exercice aux amort.	Montant net en fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler						
Primes de remboursement des obligations						



C2C Méditerranée
5, Cours Jean Ballard
13001 MARSEILLE
Tél : 04 84 25 61 50 Fax 04 84 25 61 59
R.C.S. MARSEILLE 518 271 739 - Ape 6920Z



Etat des provisions et dépréciations

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Augmentations: dotations de l'exercice	Diminutions: reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Réglementées				
Provisions pour:				
- Reconstitution des gisements				
- Investissements				
- Haute des prix				
Amortissements dérogatoires				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL I				
Risques et charges				
Provisions pour:				
- Litiges	19 500			19 500
- Garanties données aux clients				
- Pertes sur marché à terme				
- Amendes et pénalités				
- Pertes de change				
- Pensions et obligations	217 872			217 872
- Impôts				
- Renouvellement des immobilisations				
- Gros entretien et grandes révisions				
- Charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
TOTAL II	237 372	235 123	237 372	235 123

Nature des dépréciations	Montant au début de l'exercice	Augmentations: dotations de l'exercice	Diminutions: reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Dépréciations				
Immobilisations:				
- Incorporelles				
- Corporelles				
- Biens reçus par legs ou donations				
- Titres mis en équivalence				
- Titres de participation				
- Financières				
Sur stocks et en cours				
Sur comptes clients				
Sur créances reçues par legs ou donations				
Autres provisions pour dépréciation				
TOTAL III	151 732	172 535	151 732	172 535
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	389 104	407 658	389 104	407 658
- D'exploitation				
Dont dotations et reprises: - Financières				
- Exceptionnelles				
		189 355	170 800	



5, Cours Jean Ballard
13001 MARSEILLE
Tél. : 04 84 25 61 50 Fax 04 84 25 61 59
R.C.S. MARSEILLE 518 271 739 - Ape 6920Z



Etat des créances et dettes

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	914		914
De l'actif circulant			
Clients et usagers douteux ou litigieux	622	622	
Clients, usagers et comptes rattachés	695 965	695 965	
Reçues sur legs ou donations			
Personnel et comptes rattachés	500	500	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée	28 107	28 107	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers	43 551	43 551	
Confédération, fédération, union, associations affiliées			
Débiteurs divers	220 403	220 403	
Charges constatées d'avance	219 937	219 937	
TOTAL	1 210 000	1 209 086	914


C2C Méditerranée
 5, Cours Jean Ballard
 13001 MARSEILLE
 Tél : 04 84 25 61 50 Fax 04 84 25 61 59
 R.C.S. MARSEILLE 518 271 739 - Ape 6920Z

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an	Échéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires et assimilés				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :	- A 1 an max. à l'origine - A plus d'1 an à l'origine	622	622	
Emprunts et dettes financières diverses				
Fournisseurs et comptes rattachés	241 463	241 463		
Dettes des legs ou donations				
Personnel et comptes rattachés	150 373	150 373		
Sécurité sociale et autre organismes sociaux	130 427	130 427		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	13 770	13 770		
Autres impôts, taxes et assimilés	13 738	13 738		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Confédération, fédération, union, associations affiliées				
Autres dettes	214 804	214 804		
Produits constatés d'avance	1 518 472	1 518 472		
TOTAL	2 283 669	2 283 669		



Produits et charges constatés d'avance

Produits constatés d'avance	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/08/2025	31/08/2024
Produits : - D'exploitation - Financiers - Exceptionnels	1 518 472	1 688 470
TOTAL	1 518 472	1 688 470

Charges constatées d'avance	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/08/2025	31/08/2024
Charges : - D'exploitation - Financières - Exceptionnelles	219 937	299 827
TOTAL	219 937	299 827



C2C Méditerranée
 5, Cours Jean Ballard
 13001 MARSEILLE
 Tél. : 04 84 25 61 50 Fax 04 84 25 61 59
 R.C.S. MARSEILLE 518 271 739 - Ape 6920Z



Charges à payer et produits à recevoir

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/08/2025	31/08/2024
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	93 404	107 868
Dettes fiscales et sociales	226 100	254 853
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	189 149	183 177
TOTAL	508 653	545 898

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/08/2025	31/08/2024
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés	1 733	531
Autres créances	157 430	49 776
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
TOTAL	159 164	50 307

Commentaires : néant


C2C Méditerranée
 5, Cours Jean Ballard
 13001 MARSEILLE
 Tél. : 04 84 25 61 50 Fax 04 84 25 61 59
 R.C.S. MARSEILLE 518 271 739 - Ape 6920Z

Honoraires des commissaires aux comptes

Type d'honoraires	Montant
Contrôle légal des comptes	17 400
Conseils et prestations de services	
TOTAL	17 400

Commentaires : néant

 **C2C Méditerranée**
5, Cours Jean Ballard
13001 MARSEILLE
Tél. : 04 84 25 61 50 Fax 04 84 25 61 59
R.C.S. MARSEILLE 518 271 739 - Ape 6920Z



Effectif moyen

Catégories de salariés	Salariés	En régie
Cadres	9	
Agents de maîtrise et techniciens	2	
Employés	8	
Ouvriers		
Apprentis sous contrat		
TOTAL	19	3



C2C Méditerranée
 5, Cours Jean Ballard
 13001 MARSEILLE
 Tél. : 04 84 25 61 50 Fax 04 84 25 61 59
 R.C.S. MARSEILLE 518 271 739 - Aps 6920Z

Engagements pris en matière de pensions, retraites et engagements assimilés

Engagements	Dirigeants	Autres	Provisions
Pensions et indemnités assimilées Compléments de retraite - Pour personnel en activité et indemnités assimilées : - Pour personnel à la retraite Indemnités : - De départ à la retraite et autres - Pour personnel en activité			235 123
TOTAL			235 123

Commentaires : néant

 **C2C Méditerranée**
5, Cours Jean Ballard
13001 MARSEILLE
Tél. : 04 84 25 61 50 Fax 04 84 25 61 59
R.C.S. MARSEILLE 518 271 739 - Ape 6920Z



Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public

(Loi n°91-772 du 7 août 1991)

Emplois par destination	31/08/2025	31/08/2024	Ressources par origine	31/08/2025	31/08/2024
Emplois de l'exercice			Ressources de l'exercice		
Missions sociales			Ressources liées à la générosité du public		
Réalisées en France			Cotisations sans contrepartie		
Actions réalisées par l'organisme			Dons, legs et mécénats		
Versements à un org. central ou d'autres org. agissant en France			Dons manuels		
Réalisées à l'étranger			Legs, donations et assurance-vie		
Actions réalisées par l'organisme			Mécénats	13 769	30 745
Versements à un org. central ou d'autres org. agissant à l'étranger			Autres ressources liées à la générosité du public		
TOTAL I					
Frais de recherche de fonds					
Frais d'appel à la générosité du public					
Frais de recherche d'autres ressources					
TOTAL II					
Frais de fonctionnement	III				
TOTAL EMPLOIS			TOTAL RESSOURCES I	13 769	30 745
Dot. aux prov. et dépréciations	IV	109 289	Rep. sur prov. et dépréciations	II	
Reports en fonds dédiés de l'exercice	V	101 859	Utilisat. des fonds dédiés anté.	III	
Excédent de la génér. du public de l'ex.			Déficit de la génér. du public de l'ex.		
TOTAL	211 148		TOTAL	13 769	30 745



C2C Méditerranée
5, Cours Jean Ballard
13001 MARSEILLE
Tél. : 04 84 25 61 50 Fax 04 84 25 61 59
R.C.S. MARSEILLE 618 271 739 - Ape 6920Z

Ressources reportées liées à la générosité du public en début d'exercice (hors fonds dédiés)		
(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public		
(-) Invest. et (+) désinvest. nets liés à la générosité du public de l'ex.		
Ressources reportées liées à la générosité du public en fin d'exercice (hors fonds dédiés)		

Contributions volontaires en nature	31/08/2025	31/08/2024		31/08/2025	31/08/2024
Emplois de l'exercice			Ressources de l'exercice		
Contributions volontaires aux missions sociales			Contributions volontaires liées à la générosité du public		
Réalisées en France			Bénévolat		
Réalisées à l'étranger			Prestations en nature		
TOTAL I			Dons en nature		
Contributions volontaires à la recherche de fonds	II				
Contributions volontaires au fonctionnement	III				
TOTAL			TOTAL		

Fonds dédi. liés à la génér. du public	31/08/2025	31/08/2024
Fonds dédiés en début d'exercice		
(-) Utilisation		
(+) Report		
Fonds dédiés en fin d'exercice		



Variation des fonds dédiés - Subventions d'exploitation

Subventions d'exploitation	À l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisations		Transferts (1)	À la clôture de l'exercice	
			Montant global	dont rembour.		Montant global (2)	dont fonds correspondant à des projets sans dépense au cours des 2 derniers exercices
ERASMUS ERASMUS + MOBILITE					96 000 13 289	96 000 13 289	
TOTAL					109 289	109 289	

(1) Transferts : si émission, mettre le montant en négatif, si réception, mettre le montant en positif

(2) Montant global = Montant début d'exercice + Report - Utilisations + Transferts



5, Cours Jean Ballard
13001 MARSEILLE
Tél. : 04 84 25 61 50 Fax 04 84 25 61 59
R.C.S. MARSEILLE 518 271 739 - Ape 6920Z

Variations des fonds dédiés

	À l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisations		Transferts (1)	À la clôture de l'exercice	
			Montant global	dont rembour.		Montant global (2)	dont fonds correspondant à des projets sans dépense au cours des 2 derniers exercices
Subventions d'exploitation							
ERASMUS					96 000	96 000	
ERASMUS + MOBILITE					13 289	13 289	
TOTAL					109 289	109 289	
Contributions financières d'autres organismes							
TOTAL							
Ressources liées à la générosité du public							
TOTAL							
TOTAL GÉNÉRAL					109 289	109 289	
(1) Transferts : si émission, mettre le montant en négatif, si réception, mettre le montant en positif							
(2) Montant global = Montant début d'exercice + Report - Utilisations + Transferts							

Variations des fonds reportés

		Au début de l'exercice	Augment.	Diminutions	À la clôture de l'exercice
Llegs ou donations					
	TOTAL				
Donations temporaires d'usufruit					
	TOTAL				
TOTAL GÉNÉRAL					


 5, Cours Jean Ballard
 13001 MARSEILLE
 Tél. : 04 84 25 61 50 Fax 04 84 25 61 59
 R.C.S. MARSEILLE 518 271 739 - Ape 6920Z



Variation des fonds propres art.431-5

(art. 431-5 du règlement ANC 2018-06)

Variation des fonds propres	Montant en début d'exercice	Affectation du résultat	Augmentations	Diminutions ou consommations	Montant en fin d'exercice
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise					
Écarts de réévaluation					
Réserves	2 043 803	211 349			2 255 152
Report à nouveau					
Excédent ou déficit de l'exercice	211 349	-211 349	378 524		378 524
Situation nette	2 255 152		378 524		2 633 676
Dotations consomptibles					
Subventions d'investissement	29 973				10 000
Provisions réglementées					19 973
TOTAL	2 285 124		378 524	10 000	2 653 649

Commentaires : néant



C2C Méditerranée
 5, Cours Jean Ballard
 13001 MARSEILLE
 Tél. : 04 84 25 61 50 Fax 04 84 25 61 59
 R.C.S. MARSEILLE 518 271 739 - Ape 6920Z